

# Preventing Gender Based Violence in University: From Knowledge to Action towards Change

## Summary

MOROCCO



# **PREVENTING GENDER BASED VIOLENCE IN PUBLIC SPACES:**

**FROM KNOWLEDGE TO  
ACTION TOWARDS CHANGE**

**SUMMARY**



# EXECUTIVE SUMMARY OF THE ACTION-RESEARCH IN MOROCCO

## Background and framework of the action-research

The present study has been prepared as part of the Center of Arab Women for Training and Research/CAWTAR and the Open Society Foundations/OSFs Partnership, and in the framework of a sub-regional project. It falls in line with CAWTAR's mission, which is to “contribute to the empowerment of women in the Arab World so that they can fully exercise their human rights, economically, socially and politically, through gender- and human rights-based approaches”. To this end, CAWTAR generates knowledge with the aim of producing a core, evidence-based database to advocate against all forms of discrimination and violence against women, and to promote gender equality.

To convert the vision and goals of CAWTAR, OSFs and other partners in Tunisia and Morocco into concrete results, an action-research entitled: “*Prevention of Gender-Based Violence (GBV) in Public Spaces, especially in Universities: Building Evidence for Effective Solutions*”, has been conducted in universities in Morocco and Tunisia. This research aims to contribute to a forward-thinking process for the conduct of a broader and more in-depth survey whose results would later serve for purposes of advocacy.

*At the core of this action-research lies the issue of the disclosed or undisclosed existence of GBV, the discriminatory practices involved, and the way GBV is perceived in universities.*

According to data collected in 2013, 35% of women around the world have already been victims of physical or sexual violence. Moreover, data from the National Survey on the Prevalence of Violence Against Women/ENPVEF reveal the magnitude of violence against women in public spaces, with an overall GBV prevalence rate of 62.8%, and with a rate of 32.9% in public places. The same source indicates that educational and training institutions are not exempt from this scourge, with a GBV prevalence rate of 24.2%.

The documentary analysis also shows that in higher education and scientific research institutions, as revealed through testimonies collected by associations<sup>(1)</sup>, there exist, as elsewhere, inappropriate, discriminatory, and even violent behaviors that adversely affect the integrity of individuals and the course of their studies or career. There, as elsewhere, gender stereotypes and the associated inequalities, discriminatory acts, and violent practices are perpetuated. It also turns out that in universities, colleges, and training/research institutions, be they public or private, there are power relations that are likely to be conducive to acts of violence. However, for many reasons, GBV in universities, while being actually present, remains a hidden issue, as demonstrated through our field survey.

---

1. Association Européenne contre les Violences Faites aux Femmes au travail/AVFT, Collectif de Lutte contre le Harcèlement Sexuel dans l'Enseignement Supérieur/CLASCHES and anti-hazing associations

## Action-research objectives:

### General objective:

- To produce evidence-based data and information on GBV in public spaces in general, and in universities in particular.

### Specific objectives:

- To fill gaps in knowledge/information on GBV in public spaces/universities, and on the restrictions imposed on women/girls in accessing these spaces, which affects the enjoyment of their rights, including the rights to education, health, work, and economic and political participation.
- To contribute to changing policies and attitudes with regard to GBV in public spaces/universities, by conducting advocacy actions and raising awareness among the relevant actors, including rights-holders and duty-bearers.

## Action-research hypotheses:

Though our documentary analysis has revealed that GBV is actually present in higher education and training institutions, and because the university is, by definition, a venue for knowledge transmission whose users are generally of a high level of education, we presumed the universities to be a much more secure place for women than the public space, hence our focus in universities on the more psychological dimensions of GBV and the more discreet and less aggressive forms it undertakes in that space.

The data available on universities have guided us in the formulation of our hypotheses which rest on the assumption that the university, much like the public space, is not in the end a violence-free place. GBV is actually present in universities in various forms, including especially sexual harassment. In fact, the data collected show that the most common form of GBV in universities is sexual harassment. This form of violence is practiced by teachers towards their female students, in the absence of moral and legal institutional safeguards that could prevent this practice or allow female victims of sexual harassment to see an end to it or to obtain reparation. Such violence is thus permitted to continue in all impunity, with adverse effects on the female students' performance and on the proper functioning of universities.

To test our hypotheses, it was necessary to highlight, through the field survey, the target population's lived experiences and perception with regard to GBV in the public space as useful input that helps us better understand GBV and the forms it takes in universities. This being said, our action-research was conducted using an approach that involves two complementary levels:

1. Research and documentary analysis;
2. Lessons learned and field survey.

## Research and documentary analysis:

Research and documentary analysis have gone through various stages: A review and analysis of the relevant literature, leading to the preparation of the general bibliography (national and international) on the basis of which the selective annotated bibliography and the bibliography of press articles have been produced. The lessons drawn from this process helped to define the research techniques and to develop the research tools employed for the field survey: the Interview Guide for the teachers and administrative staff, and the Focus Group Guide for the students. The exercise have also made it possible to determine the content of the action-research report which includes an Introduction, Parts One & Two, and Part Three which is devoted to the field survey (analysis, findings, recommendations and conclusion). These parts can be summarized as follows:

The introduction provides an overview about the national context of Morocco on the basis of socio-demographic and economic data/indicators. It identifies the framework of the study and the issue it addresses (GBV). It highlights the magnitude and spread of GBV across all social, economic and cultural categories, in urban or rural areas, and whatever the educational or religious context, and underlines the importance of taking these realities into consideration in order to place violence within the context of gender-based social relations.

### *Part One: Theoretical/conceptual framework of GBV and methodological framework of the action-research*

This part reviews the theoretical and conceptual framework of GBV, by defining GBV as stipulated by the Declaration on the Elimination of Violence against Women (1993), and as defined in Morocco by the National Survey on the Prevalence of Violence Against Women/ ENPVEF and in Law 103-13 on the Elimination of Violence Against Women. This part introduces GBV as both a general and a specific issue. It addresses GBV in the public space as a prelude to tackling the issue of GBV in universities, the focus of our action-research.

### *Part Two: Gender Equality, Human Rights and Gender-Based Violence*

This part provides data and indicators on gender gaps and, accordingly, on all forms of discrimination that prevent women's access to their rights and freedoms. It also demonstrates the correlation between these discriminations and the different forms of GBV. The documentary research has also shown that significant progress has been made in Morocco in terms of promoting women's access to their fundamental rights (Family Code, Nationality Code, access to decision-making positions, education, health, ... etc.). Still, it must be noted that women's situation continues to be marked by persistent gender inequalities/gaps and gender stereotypes, as shown through indicators.

Morocco, in fact, ranks 137th out of 149 countries (Global Gender Gap Report 2018). The female illiteracy rate stands at 42.1%, against 22.2% for men; and access to ownership is 18.7%, compared to 80.9% for men. Women have a low presence in decision-making positions (21.5%) and in representative institutions (parliament and local authorities). Women's labor force participation rate stands at 23.6%, against 70.8% for men. The overall GBV prevalence rate amounts to 62.8%.

The documentary research also reveals that the inherited traditions (58.7%) and religious influence (9.3%) are the main causes behind the persistence of stereotypes as obstacles to women's/girls' enjoyment of their rights. It also shows that the persistence of gender gaps perpetuates the existing gender stereotypes that are deeply ingrained in the Moroccan culture.

To reduce gender inequalities and the resulting gender discrimination, and to honor its commitments under international instruments, Morocco ratified the CEDAW Convention (1993) and its Optional Protocol (2015). This being said, the country is keen on adopting the needed legislative, regulatory and public policy measures. These commitments are reflected in the 2011 Constitution, the preamble of which provides that the Kingdom of Morocco commits itself to "ban and combat all discrimination whenever it encounters it, for reason of sex".

The Constitution enshrines the principle of gender equality (Article 19). To this end, it provides for affirmative action measures (parity), along with mechanisms to ensure effective gender equality such as the Authority for Parity and Fight against all Forms of Discrimination/APALD. Besides, the Constitution prohibits discrimination on grounds of sex or personal circumstance (Article 22). This provision was reinforced by Law 103-13 on the Elimination of Violence Against Women. Thus, in order to strengthen the legal and institutional framework toward further promoting women's rights, gender equality, and fight against all forms of gender-based discrimination and violence, Morocco has adopted national and sectoral strategies, policies, plans and programs of action, involving civil society and women's rights organizations.

Furthermore, institutional mechanisms have been created to provide the needed support, to supply evidence on GBV, and to monitor, coordinate and evaluate the relevant strategies, programs and action plans. Programs and care services for GBV survivors have also been established at governmental and civil society levels. These advances have been reinforced by Law 103-13 on the Elimination of Violence Against Women.

Still, our documentary analysis shows that although Morocco has undertaken the promotion and protection of women's rights and combat the rights of women and to combat all forms of discrimination against them, the fact remains that the approved or proposed bills have not been sufficiently aligned with Morocco's international commitments. Indeed, the process of implementing the constitutional provisions on women's rights is slow (for instance, the APALD is still not operational). Moreover, though Morocco acceded to the Optional Protocol to Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women/CEDAW (2015), it has not yet deposited the instruments of accession to give concrete expression to the entry into force of this Protocol.

In addition, some provisions of the Family Code have not so far been reformed despite the incessant claims and pressures from civil society organizations. As a result, there is still a huge gulf between the levels of equality guaranteed by international and constitutional commitments, on the one hand, and the provisions of the Family Code, especially in relation to underage marriage, filiation, inheritance..., on the other hand. These provisions have direct and indirect effects on women's rights and their participation in decision-making.



## **Field-testing of the action-research - Qualitative survey/ research:**

### *Part Three: Gender-based violence in universities: Methodology and Outcomes, Recommendations*

To explore the reality of GBV in universities, this part is devoted to the collection and analysis of the field data, based on the Interview and Focus Group Guides. It reviews certain aspects related to research limitations, methodology and process, results, and synthesis of the main recommendations. Though limited at national and international levels, the survey, supported by the analysis of the quantitative/qualitative data/information collected through the documentary research, has allowed drawing lessons and building the research's hypotheses, especially with regard to GBV in universities.

For reasons of availability and due to the limited time allotted to the field survey, two Focus Groups with students from Mohammed V University in Rabat were canceled. Few administrative staff were available for individual interviews. Yet, despite these limitations, it was possible to collect a number of perceptions regarding experiences of GBV in universities from the target population.

We were keen on diversifying the target population of our survey, in order to ensure the representation of different perspectives regarding the GBV issue. The interviews and Focus Groups were conducted with contacts provided and facilitated by Non-Governmental Organization/NGO partners in this project, and with others from our networks of contacts in universities. Cities, universities, interviewees, and focus group participants were chosen based on this approach.

### **Implementation / methodology of the field survey:**

This survey was conducted with teachers, students, and administrative staff in universities in five cities in Morocco, namely Rabat, Casablanca, Fez, Marrakech and Meknes. It covered 4 universities, 6 faculties, and 2 higher institutes in these cities. It was conducted from October 8 to November 8, 2018.

The methodology used for conducting field investigations combines two research techniques: semi-structured interviews and Focus Groups. These techniques are designed to identify the respondents' representation of GBV, particularly in universities, to highlight the relevant problems and needs, and to explore with them the needed interventions and institutional actions against GBV.

Research techniques were based on two investigation tools: an Interview Guide targeting teachers, administrative staff, and students, which seeks to explore women's lived experiences of GBV in the public space, with focus on GBV in universities; and a Focus Group Guide, targeting university students. Semi-structured interviews were conducted with the three concerned parties: teachers, students, and administrative staff. In total, there were 18 interviewees: 16 women and 2 men.

Regarding the interviewees' socio-demographic profile, and without this being a deliberate choice, all our interviewees from among the population of 11 university teachers were women (09), with the age range between 30 and 49 years. In terms of level of education, the vast majority of them are doctoral candidates, and only one female interviewee has a Master's degree. As for the marital status of the entire population studied, 6 are married (women), 3 are single (including 2 men), and 2 are divorced (women). There were 4 interviewees from the administrative staff: 2 women and 2 men, aged 35 to 63 years old, and all married. It was not possible to identify their level of instruction, except for the Vice-Dean in charge of scientific research, who holds a Ph.D. which she received in Morocco.

Four Focus groups were organized in two faculties (Ben M'sik Casablanca, Legal and Economic Sciences - Ben Abdellah University in Fez), in the National School of Agriculture, Meknes, and in the Batha Multifunctional Center of Fez for the Empowerment of Female Victims of Violence.

The Focus Groups, which involved a total of 29 students of both sexes, aimed at prompting new ideas and explanations that would not have emerged had the Focus Groups been limited to female students only. The approach opted for the creation of small groups of 8 to 9 persons, in order to achieve better group dynamics and minimize the risk of subgroups being formed within each Focus Group.

The socio-demographic profile of students in these Focus Groups was as follows: there were 15 girls and 14 boys, with an age range between 21 and 30 years. Their fields of study are varied, including criminal justice, law, design & merchandising, arts, chemistry, and agronomy. Their levels of study range from the first-year level to the MA level.

The main findings and conclusions drawn from the field survey have confirmed the lessons learned from the documentary analysis conducted as part of this action-research in Morocco, as well as the validity of our starting hypotheses.

***With regard to GBV in public spaces:***

The lessons learned from the analysis of GBV in public spaces have enabled us to understand, through the interviewees' responses, the degree of knowledge on the GBV issue and the perception of its magnitude in Morocco, and—more particularly—to provide insights about the prevalence of GBV in universities. Interviews with our target population have revealed the following:

Women are primarily exposed to psychological, physical and sexual violence in public places, a fact that restricts their access to this space, both spatially and temporally. Accordingly, the use of this space requires them to take precautions and adopt attitudes so that their presence in it will be tolerated and accepted.

For women, the public space is a risky place, full of dangers that threaten their physical and psychological well-being, and even their lives. This is a major impediment to their empowerment and to their access to fundamental rights (health, education, work, individual freedoms...). This reflects the unequal and discriminatory nature of the public space which tightens social control over the body and movement of women. Women in public places are exclusively responsible for their safety, given the indifference of people in the street who refrain from intervening when they witness acts of verbal or physical violence against them.

GBV survivors usually resort to silence. They do not react against the harms they suffer, for fear that they will find nobody to listen to them; that they will be made to feel guilty by their environment; or that what happened to them will have adverse consequences on their lives, their families, and their future.

The findings drawn from the interviews have led us to the conclusion that addressing the issue of GBV in the public space requires, in the first place, acting on gender-based social relations and on their representations. We have, therefore, proposed the following:

A number of measures that would allow to act on both individual and collective mindsets and attitudes, and at the same time to review urban and territorial policies based on a gender-oriented approach; thereby enabling women to use the public space safely and to fully enjoy their rights on equal terms with men: *Measures for protection, prevention, penalization and reparation, designed to put an end to GBV in public spaces.*

***With regard to GBV in universities:***

Based on the analysis of the lessons learned from our field survey with the target populations in universities, it is noted that the university is not immune to GBV. It does not differ from its social environment in terms of gender equality. It is a space which, in turn, contributes to the construction of social norms that shape gender relations, and to the perpetuation of gender inequalities.

The survey has made it possible to bring into light several facets of this unequal social construction and its impact on the academic future of female students and on the professional career of female teachers and female administrative personnel. The existence of explicit or indirect barriers (glass ceiling) standing in the way of female teachers' access to management and power positions is also among the most common forms of GBV with which female teachers are confronted. The same holds true for verbal and physical violence to which female students are exposed on the part of male students, especially during the examination period.

The findings of the survey indicate that the most common form of GBV is sexual harassment of female students by their male teachers in the university. This situation is further exacerbated, according to respondent female students, by the lack of an internal mechanism for preventing and punishing sexual harassment in universities. As a result, harassers maintain their abuses, often taking advantage of the power they have—as teachers—over their female students to sexually harass them, in all impunity.

The survey also revealed that female students are also a preferred target for some student political groups. These are groups that have given themselves the right to maintain order in the university. Their interventions can take the form of verbal intimidation, and may even reach as far as holding “trials” by “student courts” that pronounce sanctions considered by our respondents (both male and female) as arbitrary and unfair. According to respondent female students, the attitude or behavior of victims of GBV in universities oscillates between dodging, submissiveness and refusal to speak out about the abuses they have suffered. Fear of scandal, revenge, or stigmatization compels them to resort to silence.

## Recommendations:

The analysis of the results deduced from this situation requires that specific measures be taken, targeting not only the university but the higher education system as a whole, in order to curb gender-based discrimination and to ensure prevention of GBV and protection of women and girls victims of GBV in Moroccan universities. The lessons drawn from the interviews and Focus Groups have allowed us to identify paths of action on two levels:

1. Strategic interventions that would make sure gender equality becomes a guiding principle in the management of universities, as well as in the formulation, implementation and evaluation of programs; thereby providing, within universities, a work/study space respectful of women's rights and free from all forms of gender-based discrimination or violence;
2. Specific interventions that primarily target women and that involve initiatives to strengthen women's power in universities, to promote their protection, and to prevent/repair the harm caused by GBV and also includes the establishment of mechanisms to be in charge of designing, implementing and evaluating these interventions in the short term, in order to curb sexual harassment. Universities should also have:
  - A regulatory scheme in their disciplinary system, with stringent provisions that, on the one hand, deter or severely punish sexual harassment, and on the other hand, establish rules that impose a civic behavior respectful of women in universities;
  - Special units for counseling and for social, psychological and even legal assistance, in order to encourage and support victims to present their grievances and complaints and to speak out against the perpetrators of GBV in universities. Partnerships can be established with Counseling Units within women's rights organizations;
  - Information/sensitization programs/actions on the legislative and institutional policies and mechanisms governing the GBV issue, in particular Law 103-13 on the Elimination of Violence Against Women, targeting all teachers, students and administrative staff. Their aim is to raise collective awareness about the gravity of GBV and its adverse impact on women/girls and on the credibility of the university. These programs/actions include roundtables with experts and professionals, dissemination of research and surveys on GBV, distribution of posters and fact-sheets on GBV, and promotion of academic research on GBV (MA, PhD...) etc.

**PRÉVENTION  
DE LA VIOLENCE  
FONDÉE SUR LE GENRE  
À L'UNIVERSITÉ :**

**DE LA CONNAISSANCE À L'ACTION  
VERS LE CHANGEMENT**

**RÉSUMÉ**



# RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE-ACTION AU MAROC

## Contexte et cadre de la Recherche Action :

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la mission de CAWTAR, en particulier du Partenariat CAWTAR-OSF, et dans le contexte d'un projet sous régional. La mission du CAWTAR est de « *contribuer à l'autonomisation des femmes dans le monde arabe pour qu'elles puissent exercer pleinement leurs droits humains, économiquement, socialement et politiquement, à travers des approches fondées sur le Genre et les droits humains* ». A cette fin, CAWTAR génère des connaissances en vue de produire une base de données factuelles essentielle pour plaider contre toutes formes de discrimination et de violence à l'encontre des femmes en vue de promouvoir l'égalité des sexes. Pour traduire en résultats concrets la vision et les objectifs du CAWTAR, de l'OSF et de ses partenaires en Tunisie et au Maroc une Recherche Action intitulée : « *Prévention de la Violence Fondée sur le Genre dans les espaces publics notamment dans les universités: Construire des évidences pour des solutions efficaces* », est conduite dans les universités au Maroc et en Tunisie. C'est une recherche qui vise à contribuer à un processus de réflexion prospectif pour la conduction d'une enquête plus approfondie et élargie et dont les résultats pourront produire des évidences pour le plaidoyer. La problématique au cœur de cette Recherche Action se situe sur l'existence ou non de la Violence Fondée sur le Genre (VFG), de ses pratiques discriminatoires et de sa perception dans l'espace universitaire.

D'après les données disponibles en 2013, 35 pour cent des femmes dans le monde ont déjà été victimes de violence physique ou sexuelle. Des données de l'ENPVEF, mettent aussi en exergue l'ampleur de toutes les formes de violences perpétrées à l'égard des femmes dans l'espace public avec un taux de prévalence global de Violence Fondée sur le Genre de 62,8%, et de 32,9% celui dans les lieux publics. En lien avec cette problématique au sein de l'espace d'enseignement, la même source indique que les établissements d'enseignement ou de formation n'échappent pas non plus à ce phénomène, et connaissent un taux de prévalence de Violence Fondée sur le Genre avec un taux de 24,2%. L'analyse de la recherche documentaire met en évidence également que la VFG existe depuis plusieurs années dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, selon les témoignages recueillis par les associations (AVFT, CLASCHEs ou associations de lutte contre le bizutage). Ainsi, comme ailleurs, des comportements discriminatoires, déplacés voire violents, nuisent à l'intégrité des personnes et au déroulement de leurs études ou de leur carrière. Là-aussi, les stéréotypes Genre sont véhiculés et favorisent le maintien des inégalités entre les sexes et la perpétuation de pratiques/actes discriminatoires ou violents. De même, il ressort que dans les universités, grandes écoles ou encore instituts de formation et recherche, publics ou privés, il existe des rapports de pouvoir pouvant conduire à des actes de violence. En effet, la VFG au sein de l'université tout en étant présente, reste occultée, pour de multiples raisons comme cela est démontré durant l'enquête de terrain.

- **Les objectifs de cette Recherche Action sont :**

**Objectif général :** Produire des connaissances et des données probantes sur la VFG dans les espaces publics en général et les universités en particulier.

**Objectifs spécifiques :**

- Comblent les lacunes dans les connaissances et informations requises sur la VFG dans l'espace public et universitaire et les limitations imposées aux femmes/filles dans l'accès à ces espaces, ce qui affecte leurs droits dans ces espaces, y compris les droits à l'éducation, à la santé, au travail et à la participation économique et politique.
- Contribuer au changement des politiques et des attitudes vis-à-vis de la VFG dans les espaces public et universitaire en menant des actions de plaidoyer et en renforçant le niveau de prise de conscience parmi les acteurs et parties prenantes concernés, y compris les détenteurs de droit et ceux à qui incombe la réalisation de ces droits.

- **Les hypothèses de la Recherche Action :**

Il existe un postulat qui part du fait que, par définition l'université est un haut milieu de production et de transmission du savoir et que les acteurs qui y évoluent sont en général d'un niveau élevé d'instruction et de valeurs, et que par conséquent, ce milieu est beaucoup plus sécurisé pour les femmes que l'espace public. C'est une conviction qui perdure même si la revue documentaire et son analyse ont révélé que la Violence Fondée sur le Genre existe bel et bien dans les établissements et les institutions de formation dans l'enseignement supérieur mais aussi que les dimensions psychologiques de la VFG et les formes qu'elle prendra seront plus discrètes et moins agressives à l'université.

Les données recensées sur les établissements et universités ont permis l'orientation une autre hypothèse qui repose *sur un autre postulat, contraire au précédent, à savoir que l'espace universitaire à l'instar de l'espace public n'est finalement pas neutre dans le sens où la VFG y est bien présente et en particulier à travers certaines formes tel que le harcèlement sexuel*. En effet, ces données ont également indiqué que le harcèlement sexuel est la forme de VFG la plus répandue dans le milieu universitaire et pratiquée par les enseignants envers leurs étudiantes, en toute absence de garde-fou institutionnels, moraux et légaux, de prévention du phénomène ou de pénalisation des perpétrateurs, de réparation pour les victimes. Ce qui permet aux acteurs de cette pratique de rester libre de continuer en toute impunité leurs actes et constitue un handicap pour les performances des étudiantes et le bon fonctionnement de l'université.

Pour vérifier ces hypothèses, le vécu et la perception de la population concernée ont été appréhendés à partir de la VFG dans l'espace public comme point d'entrée pour la VFG et les aspects qu'elle prend dans le milieu universitaire. Pour ce faire, la conduite de cette Recherche Action a nécessité la mise en œuvre d'une démarche à deux niveaux complémentaires : la recherche et l'analyse documentaire pour en tirer la connaissance et les enseignements nécessaires et l'enquête de terrain.



## • La recherche et l'analyse documentaire :

Elle s'est faite en plusieurs étapes: une revue documentaire et son analyse pour élaborer la bibliographie générale, nationale et internationale, sur la base de laquelle a été développée la bibliographie annotée sélective, et la bibliographie d'articles de presse. Ce processus a permis de définir les techniques de recherche et d'élaborer les outils de recherche utilisés lors de l'enquête de terrain, à savoir le guide d'entretien ciblant le corps enseignant, et administratif et le guide de Discussions Focalisées de Groupes/DFGs destiné aux étudiant(e)s au sein de l'université. La recherche et l'analyse documentaire a permis également d'élaborer le contenu du rapport de la Recherche Action au Maroc, à savoir les différentes parties du rapport telles que résumées ci-dessous :

**L'Introduction** donne un aperçu du contexte national du Maroc sur la base de données et d'indicateurs sociodémographiques et socioéconomiques, un rappel du cadre de l'étude et de la problématique générale de la Violence Fondée sur le Genre. Elle met également l'accent sur son ampleur et sur sa propagation dans toutes les catégories sociales, économiques et culturelles, et dans le milieu urbain ou rural, quel que soit le contexte éducatif ou religieux d'où l'importance de tenir compte de ces réalités afin de replacer les violences dans les rapports sociaux de Genre.

**Une première partie** organise le cadre théorique et conceptuel de la Violence Fondée sur le Genre ainsi que le cadre méthodologique de la Recherche Action, à commencer par les définitions de la VFG de la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'encontre des femmes (1993), de l'ENPVEF et la Loi 103-13 sur la VFG. Cette partie situe également la question de la VFG en tant que problématique, à la fois, générale et spécifique. Elle aborde la VFG dans l'espace public en tant que point d'entrée de la VFG dans l'espace universitaire, centre d'intérêt de cette Recherche Action.

**La seconde partie** est dédiée aux questions d'Égalité Genre, Droits Humains et Violence Fondée sur le Genre. Les données et indicateurs renseignent sur les écarts hommes-femmes et de ce fait, informe sur toutes les formes de discrimination et de violence contre les femmes dans la réalisation de leurs droits et libertés. La recherche documentaire a montré les progrès significatifs réalisés au Maroc dans l'accès des femmes à leurs droits fondamentaux (code de la famille, code de la nationalité, accès aux postes de décision, éducation, santé, etc.), mais force est de constater que leur situation, reste marquée par des inégalités/écarts entre les sexes et la persistance de stéréotypes Genre, comme illustré par certains indicateurs. En effet, en 2018, le Maroc occupe la 137e place sur 149 pays<sup>(1)</sup>. L'analphabétisme des femmes est de 42,1% contre 22,2% pour les hommes, l'accès à la propriété de 18,7%, contre 80,9% pour les hommes et leur présence est modeste aussi bien dans les postes de prise de décision (21,5%) que dans les instances électives (parlement et collectivités territoriales) où leur taux d'activité ne dépasse pas 23,6% contre 70,8% pour les hommes, sachant que la prévalence de la VFG, est de 62,8%. L'analyse documentaire, révèle également que

1. World Economic Forum. Committed to Improving The State of the World. (2018). The Global Gender Gap report 2018.

les causes les plus marquantes de la persistance des stéréotypes sont les traditions (58,7%) et l'influence religieuse (9,3%), qui constituent des obstacles à la jouissance des droits des femmes et des filles. Par ailleurs, la persistance de ces écarts dans les rapports hommes/femmes reproduisent les stéréotypes sexistes qui restent enracinés dans la culture marocaine.

Il est important de souligner que pour réduire les inégalités hommes-femmes et les discriminations qui les causent et par suite honorer les engagements internationaux, le Maroc a procédé à la ratification de la CEDEF (1993) ainsi qu'à son protocole facultatif (2015), et œuvre à prendre toutes les mesures législatives, réglementaires et de politiques publiques, en vue de la traduire dans la réalité de la vie des femmes et des filles, pour ne citer que l'exemple de la Constitution de 2011 dont, le préambule, énonce que le Royaume du Maroc s'engage à « bannir et combattre toute discrimination à l'encontre de quiconque... », avec la consécration du principe d'égalité hommes-femmes (article 19). A cet effet, des mesures d'actions affirmatives sont préconisées telles que la parité, ainsi que des mécanismes visant à assurer l'effectivité de l'égalité hommes-femmes (Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination/APALD) et prohibe la discrimination pour motif de sexe ou de circonstance personnelle (Art. 22). Cette disposition a été renforcée par la Loi 103-13 contre la VFF. Ainsi, le Maroc s'est doté de stratégies, politiques, plans et programmes d'action nationaux et sectoriels, impliquant la société civile, et les organisations de défense des droits des femmes et ce pour conforter ses engagements nationaux à travers le renforcement du cadre juridique et institutionnel pour la promotion et la consolidation des droits des femmes, l'égalité Genre et la lutte contre toutes les formes de discrimination et de Violence Fondée sur Genre. En outre, des mécanismes institutionnels ont été instaurés pour appuyer, fournir des données sur l'état de l'égalité et sur la VFG, assurer la veille, le suivi, la coordination et l'évaluation des stratégies, et plans d'action dans ce domaine. Aussi, des programmes et des services de prise en charge des survivantes à la VFG ont été institués tant au niveau gouvernemental que de la société civile et renforcés en cela par la Loi 103-13 sur la VFF.

De ce qui précède, l'analyse documentaire souligne bien que le Maroc s'est engagé à promouvoir et protéger les droits des femmes et à lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence qu'elles subissent au quotidien. Il reste que les projets de lois approuvés ou proposés, n'ont pas été suffisamment harmonisés avec les engagements internationaux du Maroc. En effet, le processus de mise en œuvre des dispositions constitutionnelles en matière de droits des femmes est marqué par des lenteurs pour ne citer que l'exemple de l'APALD qui n'est toujours pas opérationnelle, en témoigne aussi l'adhésion au Protocole Facultatif à la CEDEF (2015) puisqu'à ce jour, le Maroc n'a toujours pas déposé les instruments requis pour l'entrée en vigueur de ce protocole. De la même façon, certaines dispositions du code de la famille tardent à être réformées malgré les nombreuses revendications et la pression des organisations de la société civile à cause des fortes disparités qui demeurent entre les niveaux d'égalité garantis d'une part par les engagements internationaux et constitutionnels et d'autre part, les dispositions discriminatoires de ce code (mariage des mineures, filiation, héritage, etc.) avec des répercussions directes et indirectes sur les droits des femmes aussi bien légaux (législation nationale) qu'humains (engagements internationaux).

## • La Recherche Action à l'épreuve du terrain enquête/ recherche qualitative :

**La troisième partie** est dédiée à la collecte et analyse des données de terrain relatives à la VFG dans l'espace universitaire sur la base des entretiens et des Discussions Focalisées de Groupes/DFGs avec la mise en exergue de quelques limites sur la méthodologie et les techniques choisies, le déroulement de l'enquête, les résultats et la synthèse des principales recommandations.

L'enquête appuyée par l'analyse des données quantitatives et qualitatives de la recherche documentaire, quoique limitées tant sur le plan national qu'international, a permis d'en tirer des enseignements et construire les hypothèses consacrées à la recherche sur la VFG dans l'espace universitaire. Pour des raisons de disponibilité et de limite de temps alloué à l'enquête de terrain, deux DFGs avec des étudiant(e)s de l'université de Mohammed V à Rabat ont dû être annulées. Peu de cadres administratifs étaient disponibles pour les entretiens individuels. Cependant, malgré ces difficultés, les informations recueillies auprès de la population cible a permis de définir un certain nombre de perceptions vis-à-vis du vécu de la VFG dans l'espace universitaire, à travers différentes perspectives. Les entretiens effectués et les DFGs organisés se sont déroulés grâce à la liste de contacts fournis et facilités par les ONGs partenaires du présent projet et de ceux délivrés par les réseaux de l'équipe dans les universités. Cette démarche a déterminé le choix des villes, des universités, des interviewé(e)s et des participant(e)s aux DFGs.

## • La méthodologie et déroulement de l'enquête de terrain :

La méthodologie préconisée pour mener les investigations de terrain repose sur la combinaison de deux techniques de recherche, à savoir les entretiens semi-directifs et les DFGs avec pour objectifs de rendre compte de la représentation des enquêté(e)s sur la VFG au sein de l'université, à *identifier les problèmes et les besoins et à explorer avec elles/eux, les interventions nécessaires et les possibilités de lutte institutionnelle contre le phénomène étudié notamment au sein de cet espace*. Aussi, les techniques de recherche se sont appuyées, sur deux outils d'investigation : un guide d'entretien qui interpelle le vécu des femmes de la VFG dans l'espace public et intégrant un focus sur la VFG à l'université et ciblant le personnel universitaire : les enseignant(e)s, le personnel administratif et les étudiantes, et un guide destiné aux Discussions Focalisées de Groupes ciblant les étudiant(e)s universitaires.

Cette enquête a été effectuée auprès des enseignant(e)s, des étudiant(e)s et du personnel et responsables administratifs des deux sexes à l'université et dans 5 villes du Maroc: Rabat, Casablanca, Fès, Marrakech et Meknès. Notre enquête a ainsi couvert 4 universités, 6 facultés et 2 écoles supérieures qui se situent dans ces villes. Elle s'est déroulée sur la période du 08 octobre au 08 Novembre 2018. Les entretiens semi-directs ont été effectués auprès des 3 catégories de la population cible à savoir, les enseignant(e)s, les étudiant(e)s et les responsables administratifs (ves), soit un total de 18 interviewé(e)s dont 16 femmes et 2 hommes. Concernant le profil sociodémographique des enquêté(e)s, sans être un choix délibéré, la majorité

des interviewé(e)s parmi la population des 11 enseignant(e)s universitaires sont des femmes (09), dont la tranche d'âge varie entre 30 ans et 49 ans. 8 d'entre elles sont doctorant(e)s et une seule a un master. Quant à la situation matrimoniale de l'ensemble de la population étudiée, 06 femmes sont mariées, 03 célibataires (dont 1 homme et 2 femmes divorcées). Pour le personnel administratif, les interviewé(e)s étaient au nombre de 4 (2 femmes et 2 hommes), mariés et dont l'âge varie entre 35 ans à 63 ans. Quant à leur niveau d'instruction, les circonstances de l'enquête n'ont pas permis de les identifier sauf pour la vice-doyenne, chargée de la recherche scientifique, qui a un doctorat d'État obtenu au Maroc.

Les quatre (4) DFGs ont été organisées au sein de la Faculté de Sciences Juridiques et Économiques, Université de Ben M'sik à Casablanca, à l'Université Université Ben Abdellah à Fès, à l'École nationale d'agriculture de Meknès, et au Centre multifonctionnel Batha pour l'autonomisation des femmes victimes de violence à Fès. Les DFGs ont concerné un total de 29 étudiant(e)s des deux sexes. L'approche utilisée a également privilégié des groupes restreints de 8 à 9 personnes, afin d'installer la dynamique du groupe et limiter le risque de formation de sous-groupes à l'intérieur de chaque DFG. Le profil sociodémographique des étudiant(e)s est caractérisé par la parité soit 15 filles et 14 garçons, se situant dans une tranche d'âge variant entre 21 et 30 ans. Leurs filières/disciplines étudiées sont diverses (justice pénale, droit, design & merchandising, lettres, chimie, agriculture) et le niveau d'études varie de la 1ère année universitaire (faculté) au Master.

### • Principaux résultats de l'enquête de terrain :

Les résultats et conclusions tirés de notre enquête de terrain ont permis ainsi de conforter les enseignements tirés de la lecture et de l'analyse de la recherche documentaire réalisée dans le cadre de cette Recherche Action au Maroc et de ses hypothèses.

#### *La Violence Fondée sur le Genre dans l'espace public :*

Les enseignements tirés de l'analyse de la VFG dans l'espace public ont surtout été utiles pour appréhender la connaissance de la problématique de la VFG et la perception de son ampleur au Maroc à travers les réponses des interviewé(e)s, et de porter ainsi un regard sur ce phénomène dans l'espace universitaire. Des entretiens conduits auprès de la population-cible, il ressort que...

- les femmes sont exposées principalement aux violences psychologiques, physiques et sexuelles dans les lieux publics. Ceci limite leur mouvement, spatialement et temporellement, et leur accès passe par un ensemble de précautions à prendre et d'attitudes à adopter afin qu'elles y soient tolérées et acceptées ;
- aux yeux des femmes, l'espace public est un espace à risque, menaçant et dangereux pour leur bien être psychologique, physique voire même pour leur vie et constitue également un frein à leur autonomisation et à la jouissance de leurs droits fondamentaux (santé, éducation, emploi, liberté individuelle, etc.). Cette réalité révèle l'aspect inégalitaire et discriminatoire de l'espace public et sa contribution au renforcement du contrôle social sur le corps et sur le mouvement des femmes ;

- les femmes endossent également seules la responsabilité de leur sécurité dans les lieux publics, devant l'indifférence des gens dans la rue qui interviennent exceptionnellement quand ils assistent à des actes de violences verbales ou physiques contre des femmes ou des filles ;
- les survivantes à la VFG préfèrent en général le silence et ne réagissent pas à ce qui leur arrive par crainte de ne pas trouver d'écoute, d'être culpabilisées par leur environnement ou de peur que ce qui leur est arrivé aura des répercussions négatives sur leur vie, leur famille et sur leur avenir.

De ces constats tirés des entretiens, il a été conclu que la problématique de la VFG dans l'espace public, requiert principalement d'agir sur les relations sociales Genre et leurs représentations et par conséquent, il a été proposé de prendre des mesures...

- permettant d'agir, à la fois, sur les mentalités et les attitudes individuelles et collectives et revoir en même temps les politiques urbaines et territoriales avec une approche Genre pouvant permettre aux femmes de s'approprier et en toute sécurité l'espace public et de jouir pleinement de leurs droits au même titre que les hommes ;
- assurant la protection, de prévention, de pénalisation et de réparation des préjudices subis par la VFG ont également été recommandées pour mettre fin à la VFG dans l'espace public.

### ***La Violence Fondée sur le Genre dans l'espace universitaire :***

De l'analyse des résultats de l'enquête de terrain auprès des populations ciblées dans l'espace universitaire, il est possible de retenir que :

- l'espace universitaire n'échappe pas non plus au phénomène de la Violence Fondée sur le Genre et ne se distingue pas de son environnement social en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. C'est un lieu qui contribue à son tour à la construction des normes sociales qui conditionnent les rapports déséquilibrés entre les sexes et à la reproduction des inégalités de Genre.
- avec ses multiples facettes, cette construction sociale inégalitaire a un impact sur l'avenir académique des étudiantes et sur la carrière professionnelle des enseignantes et des femmes cadres administratifs.
- les formes les plus courantes de la VFG auxquelles les enseignantes sont confrontées à l'université, se manifestent par l'existence de barrières explicites ou indirectes (plafond de verre) qui entravent leur accès aux positions d'encadrement et différents échelons de pouvoir. Il en est de même pour la violence verbale et physique auxquelles elles sont exposées par les étudiants en particulier pendant la période des examens.
- la forme de la VFG la plus répandue à laquelle les étudiantes sont exposées est le harcèlement sexuel qu'exercent sur elles les enseignants au sein même de l'université. Cette situation est encore plus difficile, d'après elles, à cause de l'absence de dispositif interne de prévention et de sanction du harcèlement sexuel au sein des universités. De ce fait, les enseignants malveillants profitent souvent du pouvoir que leur procure leur statut sur les étudiantes pour les harceler sexuellement, voire en abuser en toute impunité.

- les étudiantes sont aussi la cible préférée de certains groupes étudiantins politisés, qui se sont auto-proclamés le droit de maintenir l'ordre à l'université. Pour ce faire, leurs interventions vont de l'intimidation verbale jusqu'à l'organisation de tribunaux étudiantins qui prononcent des sanctions qualifiées par les enquêt(e)s d'arbitraires et injustes.
- l'attitude ou le comportement des victimes de VFG à l'université, oscille entre esquives, soumission et refus de dénonciation, par peur de scandale, de vengeance, ou d'être mises à l'index : leur silence constitue la règle.

### • **Conclusions et Recommandations :**

L'analyse des résultats et ses conclusions imposent de mettre en place des mesures spécifiques à l'université, voire même pour le système d'enseignement supérieur en vue d'y réduire toutes les formes de discrimination et de violence fondées sur le Genre à travers la prévention et la protection des femmes et des filles victimes de la VFG au sein de l'université marocaine. Les pistes d'interventions aux multiples aspects sont de deux ordres:

- *Interventions d'ordre stratégique* qui devraient adopter la question d'égalité entre les sexes comme principe directeur dans la gestion des universités, la conception et la mise en œuvre des programmes, dans le but de créer un espace universitaire de travail et d'études qui soit respectueux des droits des femmes et libre de toute discrimination ou de violence fondées sur le Genre.
- *Interventions d'ordre spécifique* qui ciblent principalement les femmes et qui se déclinent en initiatives visant le renforcement des capacités des femmes et leur habilitation au sein de l'université en vue d'assurer leur accès à la prise de décision et au partage égal du pouvoir, ainsi que leur protection et la réparation et la prévention face aux préjudices discriminations et violences fondées sur le Genre.

La mise en place de mécanismes est également recommandée avec pour missions de concevoir, d'exécuter et d'évaluer les différentes interventions en commençant par le court terme afin de réduire le harcèlement sexuel et dont les universités devraient nécessairement se doter, tels que proposés ci-dessous:

- *un dispositif règlementaire* rigoureux à inclure dans le système disciplinaire en vue d'un côté, de dissuader voire sanctionner sévèrement la pratique du harcèlement sexuel au sein de l'université et de l'autre côté, établir des règles qui imposent des comportements civiques, citoyens et respectueux de la femme, au sein de l'université;
- *des cellules d'écoute et d'assistance sociale et psychologique, voire même juridique*, qui en plus de leur fournir les services requis, vont accompagner les victimes de VFG et renforcer leurs capacités à faire des choix en termes d'expression de leurs doléances et de dénonciation des coupables de pratiques de violence à leur égard au sein de l'université, en partenariat avec les centres d'écoute des ONGs droits des femmes;

- *des programmes avec des actions d'information et de sensibilisation* sur les politiques et dispositifs législatifs et institutionnels qui régissent la problématique de la VFG et notamment de la Loi 103-13 sur la VFF ciblant l'ensemble des personnels, des enseignant(e)s et des étudiant(e)s en vue de renforcer la prise de conscience et la responsabilisation collectives quant à la gravité de cette pratique et de ses répercussions néfastes sur les femmes et les filles.